ROUBAIX

La Coopérative «LA PAIX» boulevard de Belfort 73-75-76 et 78 a écoulé pendant les six premiers mois 1901 4.850.000 kilos de pain.

Le 19 octobre elle a ouvert un vaste magasin d'épiceries ou les ménagères des coopérateurs trouvent tout ce qui est nécessaire au ménage.

Elle réunit donc Boulangerie, Charbon et Epicerie.

—o—

Compagnie des tramways

Le Conseil d'Administration de la Compagnie a décidé, dans sa séance du 22 décembre courant, de faire verser à la Caisse de Secours, à titre gracieux, et pour témoigner de sa bienveillance envers le personnel, une somme de Mille francs.

—o—

POUR LE NOUVEL HOPITAL

Le projet de construction du nouvel Hôpital a reçu l'approbation de l'autorité supérieure.

L'Administration municipale nous informe qu'elle prend les dispositions nécessaires pour la mise en adjudication d'un certain nombre de travaux.

Voici le total des souscriptions recueillies à la Mairie le 29 décembre :

Personnel de la maison Lemaire et Dillies 177 francs 45. — Personnel de la maison A. Denis et Benoist 47 fr. 60. — Personnel de la maison Paul Prouvost frères 80 fr. 20. — Société de secours mutuels de chez MM. P. Prouvost frères 50 fr. — Personnel de la maison Georges Catteau 50 fr. 85. — Maison Deltour, Godard et Cie, 23, rue de l'Hommelet 100 fr. — MM. Leon Poissonnier-Carpentier, fabricant, 11, rue des Lignes 200 fr. — Thibeau Ernest, architecte, boulevard Gambetta 1.000 fr. — Gaucher Emile 250 fr. — Anonyme 0.55. — Monvoisin Gaston, négociant, rue d'Italie 500 fr. — Anonyme 2 fr. — Desmet, épicier, 48, rue de Solférino 0.25. — Wallens Auguste, épicier, 15, rue de Toulouse 0.50. — Decancq Gustave, contremaître, 65, rue de Solférino 0.50. — Raward Julien, garçon de magasin, 54, Grande-Rue, à Croix 0.50. — Lesur Gustave, publiciste, 146, rue St-Jean 1 fr. — Cercle Momus 10 fr. — Joseph Jules, négociant, 48, rue Nain 100 fr. — G. Dancoisne-Desurmont, 24, rue St-Quentin, à Paris 25 fr. — Dancoisne-Lepers, rue de l'Hommelet 5 fr. — Catteau Victor, fils, rue de la Rondelle 100 fr. — Catteau Victor, fils, à Douai 20 fr. — Dautremer Paul, 123, rue du Coq-Français 500 fr. — Madame Drake Del Castillo, château de Veretz (Indre-et-Loir) 500 fr. — Total : 3.721 fr. 40 — Souscriptions antérieures : 1.274.707 fr. 10. — Total au 29 décembre 1902 : 1.278.428 fr. 50.

—o—

Voirie municipale

Les travaux de mise en état de viabilité de la rue Pascal et de la section de la rue du Luxembourg comprise au-delà de la rue de Lens, sont approuvés par arrêtés préfectoraux du 16 courant.

—o—

Un vol au boulevard de Cambrai

Dimanche soir, vers 11 heures et demie, M. Verbaeghe Clovis, chef de fabrication, demeurant boulevard de Cambrai, 15, est venu déposer une plainte à la permanence de police, entre les mains de M. Lecomte, commissaire du 2e arrondissement, au sujet d'un vol important dont il venait d'être victime.

S'étant absenté de 5 heures et demie à 8 heures et demie du soir, sa maison était restée vide. En rentrant, il constata qu'un ou des cambrioleurs s'y étaient introduits avec effraction. La maison avait été fouillée de fond en comble, les meubles bouleversés, et un coffret en acier contenant 1800 francs en billets de banque et en or et 4 obligations de Bruxelles avait disparu. Ce coffret se trouvait dans une armoire située dans une chambre du 1er étage.

De plus, une douzaine de couverts en argent, aux initiales V. P. entrelacées a été également dérobé.

Le coffret dérobé a été retrouvé hier matin au Parc de Barbieux près de la statue de Nadaud, naturellement, il était fracturé et consciencieusement vide.

—o—

Une rixe entre père et fils

Dimanche soir, vers dix heures et demie, une rixe, ayant un certain caractère de gravité, s'est produite entre Antoine Carré âgé de 53 ans, teinturier, rue Desaix, 17 et son fils Adolphe Carré, 22 ans, teinturier, demeurant rue de Beaurewart, 21.

S'étant rendu chez son père, dont il vivait séparé depuis un certain temps, se trouvant en état d'ébriété, Adolphe Carré enfonça la porte et frappa son père de plusieurs coups de matraque.

Ne parvenant pas à mettre son fils dehors, et se trouvant obligé de se défendre, le père s'armà d'un tranchet, dont il porta un coup à son fils, qu'il atteignit à la cuisse droite.

Le blessé, bien que n'étant pas très dangereusement atteint, a été conduit à l'Hôpital.

Le père, considéré comme ayant agi en état de légitime défense, a été laissé en liberté.

—o—

Un voleur déçu

Rodolphe Vandeputte, âgé de 30 ans, boucher, demeurant rue Turgot, 120, était dans sa cuisine dimanche soir vers 10 heures quand un individu s'introduisant dans le magasin, voulut décrocher une pièce de viande et s'enfuir avec son butin.

Mais la subite arrivée du boucher déjoua les plans du hardi compère qui se retira au grand trot, sans avoir rien pu enlever.

Plainte a été déposée vers 10 heures et demie du soir à la permanence.

—o—

Qui casse les vitres...

L'agent de police Franchomme a mis, dimanche vers 3 heures du soir, en état d'arrestation, rue de Tourcoing, Louis Béaghue, 51 ans, charretier, demeurant rue Meyerbeer, cour Tiberghien, 6, qui étant en état d'ivresse avait brisé un carreau de vitre au débit de tabac de M. Delemasure, rue de Tourcoing.

—o—

Demain MERCREDI-RECLAME du **Palais des Nouveautés**, 32-34, Grande-Rue, Roubaix. Mise en vente de **MOUCHOIRS** à **0** fr. **10.**

—o—

Blessé en tombant

Dans la nuit de dimanche à lundi, un apprêteur Jean-Baptiste Mailliez, 31 ans, demeurant rue Sainte-Elisabeth, 33, s'est blessé gravement à la main en tombant dans un carreau de vitre.

M. le docteur Dubar qui a soigné le blessé l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

—o—

Violences légères et vol de liqueurs

Dans la nuit de dimanche à lundi les agents de police Dujardin Louis et Friess, ont mis en état d'arrestation Albert Fauconnier, 23 ans, demeurant rue de la Station à Louvain, Devaux Félix 18 ans, demeurant rue du Palais à Louvain, et un troisième individu qui n'a pu faire connaître son identité, sous l'inculpation de violences légères et de vol de trois litres de liqueurs chez Mme Deleclause, cabaretière rue de l'Alma.

Les trois litres de liqueurs, ont été retrouvés sur le quai de la Gare.

—o—

Une triple naissance

M. Drouillon, demeurant rue Blanchemaille, 49, vient d'avoir des étrennes peu banales.

Sa femme a mis au monde hier trois enfants dont deux garçons, et une fille, Louis, Vital et Elise.

Abondance de biens.....

—o—

Les rentes des travailleurs

Au peignage de l'Epeule, un dégorgeur, Théodore Vancampen, 25 ans, rue Watt, cour Six, a été blessé à la main gauche ;20 jours de repos.

— Chez Jules Ernoult, un rattacheur ,Louis Constant, 22 ans, rue Solférino, 8, s'est donné une entorse au pied droit ; 15 jours de repos.

— Chez Vve Gaydet et fils, une soigneuse, Flore Gallois, 32 ans, rue du Cimetière, 2, au Blanc-Seau, a été blessée à l'index droit ; 15 jours de repos.

— Chez E. Browaeys-Degeyter, un lameur,Floris Leclercq, 27 ans, rue de Bapaume, 13, à Croix, s'est fait un effort ; 10 jours de repos.

— Chez Jonville frères, un conducteur de machine, Emile Lommez, 33 ans ,rue du Crétinier à Wattrelos, a été blessé à l'index gauche ; 15 jours de repos.

— Chez Hannart frères, un apprêteur, Jules Bourgois, 18 ans, rue de la Potennerie, 18, a été brûlé à la main gauche ; 12 jours de repos.

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX 29 décembre

Naissances. — Suzanne Ceyx, rue de la Conférence, cour Cabeye, 1. — Alayse Dhont, rue de Mouveaux, 98. — Jean Carré, rue La Bruyère, 99. — Anna Callens, rue de la Tuilerie, 24, cour Brunin, 1. — Louis, Vital et Elise Drouillon, rue Blanchemaille, 49. — Germaine Meirhaeghe, rue des Parvenus, 51. — *Philomène Samyn*, boulevard de Cambrai. — Constant Bochstael, rue de Rocroi, 2. — *Suzanne Commen*, rue des Longues-Haies, cour Deconinck, 2. — Léon Decock, rue Wagram prolongée, 26.

Décès. — Augustin Vandewoestyne, 60 ans, cabaretier, boulevard de Strasbourg, 208.— Appoline Liebert, 42 ans, ménagère, rue des Fosses, 62. — Charles Delsalle, 56 ans, tisserand, rue Blanchemaille.— Fernand Desutter, 1 an, rue des Longues-Haies, cour Desreumaux, 16. — Maria Demeyer, 9 ans, boulevard de la République, 12. — Angèle Lemahieu, 30 ans, piqurière, Grande-Rue, 251. — Emile Vandecavez, 3 mois, boulevard de Beaurepaire (barrière). — Mort-né : 1.

—o—

Tous les soirs, à 8 heures 1/2, dimanches et fêtes, matinées de 4 h. à 6 h. 1/2, à l'**EDEN-CONCERT**, 41, rue du Chemin-de-Fer, Roubaix (à côté du café de l'Harmonie).

TOURCOING

Acte de courage

Hier soir, vers 6 heures trois quarts, M. Jules Nottebart, 31 ans, domestique au service de MM. Jonville frères, négociant en charbon, rue Saint-Georges, à Roubaix, passait à l'angle des rues de Lille et des Poutrains, conduisant un camion attelé de deux chevaux quand soudain, la cheville ouvrière du véhicule se cassa, et les chevaux s'emballèrent entraînant l'avant-train.

Le domestique roula en bas de son siège, et les chevaux continuèrent leur course folle menaçant d'occasionner de nombreux accidents par suite de l'affluence des ouvriers sortant des usines à cette heure.

Fort heureusement, un courageux citoyen, M. Paul Vivez, 32 ans, garçon coiffeur, rue Saint-Jacques, 4, se jeta à la tête des chevaux, à hauteur de la rue du Dragon et parvint à les maîtriser, après avoir été traîné jusqu'à la place Levertier.

Quant au domestique, M. Jules Nottebart, il se releva sans aucune blessure.

M. Vivez a été vivement complimenté par les témoins de son acte de courage.

Nous lui adressons, nous aussi, nos plus vives félicitations.

—o—

Les réceptions du Jour de l'An

L'administration municipale a l'honneur d'informer les corps constitués et MM. les fonctionnaires qu'il n'y aura pas réception à l'Hôtel de Ville, à l'occasion du renouvellement de l'année.

—o—

Grave accident de travail

Un grave accident s'est produit lundi matin, vers 11 heures, dans l'atelier de M. Donckels, tonier, rue de la Cloche, 73.

Un ouvrier, Adolphe Bleuzé, 61 ans, demeurant rue de Menin, était occupé à forger, quand il se donna, par mégarde un violent coup de marteau sur l'index gauche.

Le blessé reçut les premiers soins du docteur Defossez, qui le fit admettre d'urgence à l'Hôpital civil.

Le praticien déclara que l'amputation des deux dernières phalanges de l'index serait nécessaire, et évalua l'incapacité de travail à un mois environ.

—o—

Vol de bicyclette

M. Proix, commissaire du 1er arrondissement, vient d'ouvrir une enquête sur un vol d'une bicyclette commis samedi soir, vers 3 heures, au préjudice de M. Louis Mahieu, entrepreneur de couvertures, rue de la Maisence, qui l'avait laissée à la porte d'une maison, place Sébastopol.

La bicyclette volée porte la marque « Diamant », elle est peinte en noir, et est munie de jantes en bois.

—o—

Singulière trouvaille

Mme Jules Callewaert, rue du Clinquet, 35, a trouvé, dimanche soir, vers 7 h. et demie, non loin de chez elle une couronne funéraire.

Elle l'a déposée au Bureau de police.

—o—

Les Rentes des Travailleurs

Chez Albert Pollet, filateur, un fileur, Louis Brander, s'est luxé l'épaule gauche en tombant.

Un mois d'incapacité de travail.

— Chez Geiger, fabricant de fuseaux, un chauffeur François Delbecque, 52 ans, rue de la Croix-Rouge, s'est blessé au médius gauche.

Huit jours d'incapacité de travail.

— Dans la savonnerie Tranoy, un ouvrier, Paul Leclercq, 24 ans, rue Houchard, cour Lahousse, a contracté un lumbago traumatique.

Six jours d'incapacité de travail.

— Chez Léon Dujardin, imprimeur, un typographe, Alphonse Hensen, 36 ans, rue du Calre, s'est arraché l'ongle de l'annulaire droit en soulevant une presse.

Six jours d'incapacité de travail.

— Dans la filature Jonglez, un rattacheur, Emile Allard, 19 ans, rue Auber, 80, s'est blessé à l'annulaire droit.

Cinq jours d'incapacité de travail.

—o—

MENUS FAITS

Les gendarmes de Tourcoing ont conduit hier après-midi à la frontière un convoi de dix expulsés venant de Lille.

— Il est arrivé lundi aux Halles : 600 huîtres, 410 kilos de marée et 500 kilos de pommes de terre.

— La police a dressé contravention contre les nommés Victor D..., 23 ans, rue de la Belle-Vue, 7, pour ivresse publique ; Richard T..., 19 ans, maçon, rue de Normandie, Victor D..., 22 ans, magasinier, même rue, Raymond S..., 22 ans, domestique ,rue du Casino, tous trois pour violences légères ; Louis B..., 47 ans, tisserand, rue du Général-Laharpe, pour divagation de chiens.

—o—

Importation de la librairie étrangère

Durant la première quinzaine de décembre, il est entré en France par la gare de Tourcoing : 1700 kilos de livres en langues mortes ; 1610 kilos de langue française ; 300 kilos de musique étrangère imprimée ; 2.480 kilos de chromolithographie; 320 kilos de livres de bibliothèques particulières ; 520 kilos de clichés en cuivre ; 1250 kilos d'imprimés avec blancs à remplir et 1050 kilos de journaux français-flamands ; soit au total 9430 kilos.

Ces expéditions, faites en 92 colis, ont donné lieu à la rédaction de 28 procès-verbaux.

—o—

Les étrangers à Tourcoing

Du 21 au 27 décembre courant, il est arrivé à Tourcoing 10 étrangers, soit 1 homme, 2 femmes et 7 enfants.

Par contre, il en est parti 40, soit 6 hommes, 9 femmes et 25 enfants.

Programme des Théâtres

THEATRE MUNICIPAL. — (Salle Leverrier). — Samedi prochain 3 janvier, à 7 heures trois quarts du soir, *Carmen*, opéra-comique en 4 actes, de MM. Henri Meilhac et Ludovic Halévy, musique de Bizet, avec le concours de Mmes Stéphane, Torrès, et de MM. Boulo, Cadio, Mordet, Villaret, Berton, etc., du Grand-Théâtre de Lille.

Orchestre sous la direction de MM. Philippe Bromet. — Chœurs, 30 hommes et dames.

La location sera ouverte le vendredi 2 janvier.

ÉTAT CIVIL

de TOURCOING, du 29 décembre 1902

Naissances. — Duvillier Albert, rue de la Gare, 28. — Verhelle Albert, rue des Phalempins, 35. — Delporte Emile, rue Auber, 53. — Lefebvre Emile, rue Dervaux, 26. — Locquet Estelle, rue du Clinquet, 105. — Desrousseaux Raymonde, rue du Tilleul, 1. — Lepers Henriette, rue du Beau-Laurier, 108. — Desrumaux Raymonde, rue de la Fin-de-la-Guerre.

Décès. — Beuque Marie, 31 ans, rue du Clinquet, 87. — Delannoy Sophie, 69 ans, rue des Bons-Enfants, 7. — Biesbrouck Marie, 1 an, rue Basse, maisons Scamps. — Carnette Clara, 61 ans, rue de la Cité, 23. — Desvazière Henri, 7 mois, cour Dewitte, 36. — Leblanc Hélène, 55 ans, rue Winoc-Chocqueel, 113. — Descamps Henri, 17 ans, rue de Moscou, 54. — Desmettre Rosalie, 61 ans, rue Croix-Rouge, 69.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

CHEVAUX ET PIGEONS-VOYAGEURS. — Le maire de la commune de Croix rappelle aux propriétaires des chevaux, juments, mulets et mules, et aux amateurs colombophiles, qu'ils doivent faire leur déclaration à la Mairie, bureau de la population, avant la fin du mois.

Tout propriétaire qui n'aurait pas fait exactement la déclaration prescrite sera passible d'une amende de 25 à 1.000 francs et celui qui aura fait sciemment une fausse déclaration sera frappé d'une amende de 50 à 2000 francs.

PUBLICATION DE RÔLES. — Les rôles des contributions et patentes pour le 3e trimestre sont mis en recouvrement dès aujourd'hui.

RECEPTION DU JOUR DE L'AN. — L'administration municipale de Croix ne recevra pas le jour de l'an.

ECHENILLAGE. — Les habitants de Croix et des environs sont avertis que l'échenillage doit se faire du 1er janvier au 15 février 1903.

Passé ce délai, des contraventions seront dressées aux retardataires.

ETAT-CIVIL. — *Naissances.* — Lecroart Suzanne, rue du Nord, 16. — Vandercruyssen Céline, rue Jacquart, 10.

Décès. — Teugels Pierre, 5 mois, rue de Wasquehal, 44.

MOUVAUX

AUX PROPRIETAIRES D'ANIMAUX. — Les propriétaires de chevaux, juments, mulets et mules, qui n'ont pas encore fait la déclaration des animaux qui sont en leur possession, sont invités à remplir cette formalité avant le 1er janvier 1903, sous peine d'amende.

Les propriétaires de pigeons-voyageurs sont aussi invités à faire la déclaration à la Mairie du nombre de pigeons qu'ils possèdent.

WATTRELOS

CHEVAUX ET PIGEONS-VOYAGEURS. — Les propriétaires de chevaux et de pigeons-voyageurs sont invités à faire leur déclaration à la Mairie avant le 31 décembre, dernier délai.

ECHENILLAGE. — Nous rappelons aux intéressés que l'arrêté préfectoral ordonne l'échenillage pour le mois de janvier. Des procès-verbaux sont dressés chaque année à cet effet.

LES RECEPTIONS OFFICIELLES DU JOUR DE L'AN. — L'administration municipale recevra officiellement mercredi, à 4 heures de l'après-midi, à la Mairie, les visites du 1er de l'an.

DEMISSION. — Nous apprenons que M. Henri Flippo, administrateur du Bureau de bienfaisance, vient d'envoyer sa démission comme membre à M. le Préfet.

RESULTATS D'ADJUDICATIONS. — Lundi, à 2 heures, ont eu lieu, à la Mairie, les adjudications suivantes :

Entretien des chevaux de l'ébouage en 1903, 1904 et 1905. — Devis 2364 francs par an. Trois soumissionnaires se sont présentés, MM. Flagre-Blin, 4 % de rabais, L. Droulers, 5 %, et Mme veuve Lambert, qui a été déclarée adjudicataire moyennant un rabais de 8 pour cent.

Perception des droits de place en 1903, 1904 et 1905. — Après plusieurs surenchères, faites par MM. Emile Carrette, Julien Henno, Alphonse Baudringhien et François Beuscart, ce dernier a été déclaré adjudicataire, moyennant la somme de 1.735 francs par an.

Ces adjudications ont été présidées par M. Périn, adjoint au maire.

LA FRAUDE. — Le brigadier Prévost et les préposés Mortreux et Frigout, de Tourcoing-Ville, ont arrêté le nommé Mathieu Achille, 22 ans, journalier, demeurant à Roubaix, rue de Tourcoing, 47, qui était nanti de 7 k. 800 d'allumettes, d'une valeur de 35 fr. 10.

— Les préposés Boy et Lecat, de la Martinoire, ont arrêté le nommé Barré Maurice, 16 ans, rattacheur, demeurant à Lille, rue Dubois, cour Crusoé, 6, qui était porteur de 5 kilos d'allumettes, pour une valeur de 22 fr 50.

ETAT-CIVIL. — *Naissance.* — Georges Baert, au Touquet.

Publications. — Arthur Destombes, 23 ans, magasinier, et Marie Duretz, 21 ans, journalière — Louis Debaisieux, 27 ans, teinturier, et Maria Delfosse, 24 ans, bobineuse — Gaspart Courcelle, 30 ans, tisserand, et Maria Galant, 27 ans, piqurière.

—o—

Mercredi 31, VENTE-RECLAME aux Galeries Lilloises : COFFRETS PAPETERIE clématites, 1.25.

SOUS LA TERREUR

L'enjeu d'une partie d'échecs

Robespierre, un soir, se morfondait au café de la Regence, lorsqu'un joli petit jeune homme vint s'asseoir devant son échiquier et silencieusement poussa une première pièce. Robespierre d'un geste machinal en fit autant et la partie fut engagée. Le petit jeune homme gagna la première manche, Robespierre la seconde. Pour la belle, la chance revint au premier vainqueur.

C'est bien, dit Robespierre vexé, mais quel était l'enjeu ? — La tête d'un homme, répondit l'adolescent. Je l'ai gagnée, donne-la moi vite... le bourreau la prendrait demain. Et tirant de sa poche un ordre d'élargissement en faveur du comte de R..., il le tendit au terrible joueur d'échecs. Robespierre signa. — Mais toi, demanda-t-il, qui donc es-tu citoyen ?

Dites plutôt citoyenne. Je suis la fiancée du comte de R... et je vous ai gagné sa tête.

M. Jules Kieffer, apprêteur, 117, rue du Preize, à Troyes (Aube), est un joueur de première force. Il a engagé, lui aussi, une partie très serrée avec un adversaire bien redoutable, mais on verra à la lecture de la lettre suivante, qu'il devait infailliblement gagner, ayant mis le meilleur atout dans son jeu.

« Depuis l'année 1892, j'ai souffert énormément d'une maladie de la moelle épinière qui me forçait de marcher constamment courbé. Mes jambes ne m'obéissaient plus. Indépendamment de cette terrible affection j'étais atteint d'indigestion chronique, de dyspepsie. Je n'avais plus de goût pour aucun aliment, mes plats préférés ne me faisaient plus aucune envie. Je me trouvais avoir grand faim, j'éprouvais des crampes d'estomac, je me mettais à table et à la vue de la nourriture, ma faim avait disparu pour faire place au dégoût. Je me forçais à manger, mais régulièrement, mes digestions étaient des plus pénibles. L'estomac me brûlait et j'ai bu des carafes d'eau entières croyant adoucir ces brûlures. Après avoir souffert pendant plusieurs heures, j'étais pris de nausées et de vomissements.

« Dans ces conditions, je me suis rapidement épuisé, je suis devenu pâle, j'ai maigri étonnamment, l'état de mon système nerveux déjà malade a empiré, la nuit, il m'était impossible de dormir. J'ai pris les Pilules Pink et les fonctions de mon estomac sont devenues en peu de temps normales. Grâce aux Pilules Pink j'ai retrouvé excellent appétit et digestions faciles. J'ai repris bonne mine et j'ai engraissé. De plus, les Pilules Pink ont eu une grande influence sur mon état nerveux et sur mon affection de la moelle épinière. Je suis maintenant fort et bien portant. »

N'avions-nous pas raison de dire que M. Kieffer avait mis le meilleur atout dans son jeu ? Quand on entre en lutte avec la maladie, prendre les Pilules Pink c'est s'assurer la victoire. Ces Pilules sont en effet souveraines contre l'anémie, la chlorose, le rhumatisme, les maladies d'estomac. En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal Gablin et Cie, 23, rue Ballu, Paris. Trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante les six boîtes franco contre mandat-poste.

LE NORD

LILLE

Un imprudent

Un jeune homme de Roubaix, nommé Oscar Roland, 19 ans, demeurant rue Monge, 36, a commis dimanche soir, à la gare, une imprudence qui a failli lui coûter cher.

Venu là pour accompagner des camarades qui partaient à Cambrai, il ne voulut pas les abandonner dans la salle, et, bien que n'ayant pas de billet, il réussit en escaladant des garages à venir sur la voie du train dans lequel ses amis étaient casés.

Le départ du train eût lieu, et Roland grimpé sur le marchepied d'une voiture, ne descendit pas. Si bien que lorsqu'il voulut se retirer il dégringola et vint tomber entre le quai et les wagons. Fort heureusement il ne se tit dans sa chute aucun mal, ainsi que le constata un docteur qu'on était allé chercher.

Mais, soit que cette visite ne lui eût pas convenu, soit que le départ de ses amis l'ait vivement affecté, Roland se mit en colère contre les employés de la Compagnie du Nord et on dût pour le calmer l'enfermer au poste de police du 3e arrondissement.

—o—

Les pickpockets

Il y a déjà quelques jours que nous n'avions pas eu à nous occuper des gens qui « volontairement » se trompent de poches et fouillent dans celles de leurs voisins. Enregistrons à nouveau une victime de pickpockets.

Mme Rozier, ménagère, 3, rue de Thumesnil, était venue dimanche au marché de la place Vanhœnacker, pour y faire quelques emplettes. Lorsqu'elle voulut payer un objet qu'elle achetait, elle constata que son portemonnaie contenant 13 fr. 75 avait changé de propriétaire.

La pauvre dame s'est rendue au commissariat de police pour y déposer une plainte. Elle a déclaré qu'à un moment se trouvant dans la foule elle avait eu sa poche tiraillée et c'est sans doute à ce moment que son portemonnaie lui fût volé.

Une enquête est ouverte.

—o—

Locataire indélicate

Ne pas payer son propriétaire, passe encore, mais par dessus le marché lui emporter des objets mobiliers c'est par trop fort ! C'est pourtant ce qu'a fait la nommée Alice Fiers, femme Fouion, qui, pour éviter les poursuites, change assez facilement de nom.

C'est ainsi que cette femme logea tout dernièrement sous le nom de Dufour dans un garni situé 59, rue Manuel ou elle oublia de solder son loyer, et, le jour de son départ, dissimula trois couvertures de laine dans sa malle, qu'elle revendit à un friper.

Mécontent — on le serait à moins — le propriétaire déposa une plainte entre les mains du commissaire de police du 6e arrondissement,qui dressa procès-verbal à la locataire indélicate.

—o—

Un homme sous un tombereau

Hier matin, vers dix heures, un charretier, nommé Julien Vandenhende, demeurant 16, rue de Juliers, au service de M. Gloner, entrepreneur de transports, passait rue Pierre-Legrand, conduisant un tombereau chargé de pavés.

Vandenhende qui était monté sur son véhicule, glissa au moment où il s'engageait rue Guillaume-Werniers. Il se trouva alors engagé sous le tombereau, qui, fort heureusement ne lui passa que sur le pied droit.

Relevé par des passants et conduit dans une pharmacie voisine, le pauvre charretier y reçut les soins de M. le docteur Huart, après quoi il fût transporté à son domicile dans une voiture d'ambulance.

—o—

Le Ministre de l'Agriculture à Lille

Nous avons annoncé que M. Mougeot, ministre de l'agriculture, avait accepté de présider la distribution solennelle des récompenses de la Société des Agriculteurs du Nord.

Nous pouvons ajouter que le ministre a fixé au dimanche 8 février prochain la date de cette solennité.

—o—

Ecole pratique d'industrie

Les cours d'adultes publics et gratuits, à l'Ecole municipale Baggio, auront lieu les jours et heures indiqués ci-dessous :

Dimanche, à dix heures du matin. — Cours élémentaire et pratique de photographie (avec manipulations), par M. Colardeau, professeur à l'Ecole.

Mercredi, à 7 heures du soir. — Cours de composition décorative (étude des Styles), par M. Lebrun, professeur de Sculpture et de Modelage à l'Ecole.

Mercredi, à 8 heures du soir. — Cours d'électricité pratique, par M. Nobiron, licencié ès-sciences, chef-adjoint des travaux pratiques d'électricité à l'Institut industriel du Nord de la France.

Samedi, à 7 heures du soir. — Cours de mécanique, par M. Bertrand, directeur de l'Ecole.

Les cours s'ouvriront le *Mardi 6 Janvier 1903.* — *L'Union Française de la Jeunesse* distribuera des prix à la fin des cours et délivrera des certificats aux élèves méritants.

—o—

«NOVELTY-VARIETES» à L'HIPPODROME

Les débuts des Tscherpanoff

Hier ont eu lieu devant une fort belle salle les débuts des Tscherpanoff, troupe russe, chanteurs et danseurs, des Palais du Tsar.

L'impresario Pichat a eu, cette fois encore, la main heureuse. Ce nouveau numéro est vraiment superbe et il mérite bien le succès qu'il a obtenu.

A cette belle représentation ont figuré toutes les grandes attractions que le public ne se lasse pas d'acclamer. Aucun numéro n'a été supprimé, malgré l'importance de ce début.

Les Tscherpanoff paraîtront chaque soir, ainsi qu'aux matinées des 1er, 2 et 4 janvier.

UNIVERSITE DE LILLE

M. Barrois, docteur ès-sciences, chargé du cours de géologie et de minéralogie à la Faculté des Sciences de l'Université de Lille, est nommé professeur à ladite Faculté.

M. Chamard, docteur ès-lettres, maître de conférences et de littérature française à la Faculté de Lille, est nommé professeur à ladite Faculté.

Théâtres, Fêtes et Concerts

GRAND THEATRE DE LILLE

Mercredi, Jeudi et Vendredi 31 décembre, 1er et 2 janvier. — A l'occasion des fêtes du Jour de l'An, spectacle extraordinaire.

MICHEL STROGOFF, pièce à grand spectacle. Décors, costumes, figuration, conforme à celle de Paris. Grands ballets.

Bureaux à 7 heures. — Rideau à 7 h. 1/2.

Mercredi 31 décembre, places gratuites de 5.601 à 6.000.

HIPPODROME LILLOIS. — Tous les soirs, à 8 h. 1/2, grande représentation par la célèbre troupe « Novelty-Variétés ». — Attractions multiples et de premier ordre.

Les Dimanches et Fêtes, matinée à 3 heures.

La vie aux désespérés

LA PHTISIE

LES MALADIES DES POUMONS DES BRONCHES

La phtisie ne causerait pas autant de ravages si, dès que l'on constate le rhume ou la bronchite, on ne se laissait pas gagner par cette insuffisance de vitalité qui permet aux agents morbides d'envahir notre organisme affaibli.

A la suite d'un rhume, négligé généralement, une toux sèche se produit, la respiration devient embarrassée et sifflante ; puis surviennent les crachements de sang, à moins que la toux ne devienne humide, quinteuse, avec expectoration jaunâtre ou verdâtre ; la fièvre, la diarrhée sont constantes, l'appétit nul ; le patient maigrit ; il transpire la nuit. Le mal couve et augmente progressivement jusqu'à l'issue fatale.

Pour guérir les maladies des poumons et des bronches, l'Ecole du Dermothérapisme électro-végétal utilise l'électricité à courant léger et continu, insensible, reconstitue nos cellules vivantes et transforme ainsi notre organisme par l'augmentation de la puissance dynamogénique.

Puis, la méthode rationnelle de l'Académie Dermothérapique fait disparaître rapidement tous les troubles qui acompagnent les affections de nos organes respiratoires, par l'usage de substances naturelles, végétales, et conserve ainsi des milliers d'existences qui avaient demandé en vain à la médecine courante une guérison sur laquelle ils ne comptaient plus.

AVIS. — Toutes les personnes qui en feront la demande à M. le Directeur de l'Académie Dermothérapique, 46, rue de Clichy, à Paris, recevront gratuitement : 1° le *Journal de Médecine Française* qui expose clairement la théorie du Dermothérapisme électro-végétal ; 2° le **Questionnaire** qui permet de signaler toutes les souffrances et de recevoir,

ARRONDISSEMENT DE LILLE

ARMENTIERES

TAXES COMMUNALES. — Le maire de la ville d'Armentières donne avis que le rôle pour les taxes communales est en recouvrement entre les mains de M. Villebois, receveur municipal, rue Neuve, 10, en cette ville, et que chaque contribuable est tenu d'acquitter, dans les délais prescrits, les sommes pour lesquelles il est porté.

ACCIDENTS. — Le jeune Boone Maurice, âgé de 17 ans, apprenti menuisier chez M. Debosque Bonte, entrepreneur, rue du Chaufour, s'est blessé au poignet droit en rabotant. Le docteur Briquet a constaté une entorse du tendon et prescrit un repos de 10 jours.

— Eeckmann Adèle, âgée de 45 ans, travaillant comme moulineuse à la filature de MM. Dansette frères, filateurs, avenue Bayart, s'est fracturée la jambe droite en tombant. Le docteur Baroux qui lui a donné les soins indique comme suites probables une incapacité temporaire de 2 mois. La blessée a été reconduite à son domicile, rue d'Erquinghem, cour Danjou, 1.

LAMBERSART

UN MONSIEUR SANS GENE. — C'est certainement l'allumeur du Bourg ; il fait bien le simulacre d'allumer les lanternes, mais, chaque jour, il en oublie la moitié, car très régulièrement, tous les soirs, à 7 heures, le sentier brille par l'obscurité la plus complète. Est-ce par économie ? Nous ne le pensons pas, puisqu'il reçoit la même quantité de pétrole que son prédécesseur.

Mais alors à quoi tient-il qu'il nous soit impossible de voir clair dans ce sentier du « Canon d'Or ».

Nous invitons spécialement M. le brigadier des allumeurs à venir de temps en temps, dans ces parages, se rendre compte de la façon dont est fait le service, et alors il pourra mettre le règlement en vigueur, en rappelant que les lanternes doivent être tenues très propres et en indiquant l'heure à laquelle il est nécessaire d'éclairer et d'éteindre.

Tous les ouvriers habitant le Bourg sont obligés de passer par ce chemin, s'ils ne veulent pas faire un long détour pour se rendre à leur travail.

Un peu d'éclairage ne serait pas à dédaigner et leur ferait plaisir.

Nous reviendrons sur ce sujet à moins toutefois que nous ayons enfin satisfaction.

Un groupe de mécontents.

LA MADELEINE

«LES PETITS FAGOTS». — Nous recevons la communication suivante :

La Société de bienfaisance « Les Petits Fagots » a procédé en son siège, le jour de la Noël, à sa distribution annuelle, sous la direction de son dévoué président, M. Calixte Mayo.

A la suite d'une enquête faite à domicile par les sociétaires désignés à cet effet, 250 enfants choisis parmi les plus nécessiteux ont été secourus.

Cette distribution pour laquelle une somme de 2.000 francs environ a été dépensée, consistait en vêtements de velours, lainages, linges, etc... et coquilles.

La Société remercie ceux qui, par leur obole, ont contribué à cette œuvre.

HELLEMMES

NOEL SOCIALISTE. — La fête de Noël socialiste, qui a eu lieu à la Maison du Peuple, a obtenu un très grand succès. De nombreuses personnes n'ont pu trouver place dans la vaste salle, qui était archi-comble.

TOMBOLA. — Le dimanche 21 décembre, au siège de la Fanfare municipale, a eu lieu le tirage de la grande tombola. Voici la liste des numéros gagnants. Les lots pourront être réclamés tous les soirs, de 7 heures à 9 heures, au siège de la Fanfare, estaminet Vauban, tenu par Martin, rue Sadi-Carnot.

33 48 168 257 295 299 318 356 420 512 522 581 610 615 624 674 1126 1201 1226 1667 1701 1937 2451 2712 2763 2859 3471 3667 3875 3925 4045 4069 4204 4537 4622 5161 5852 5957 6151 6584 6662 6683 6755 6956 6977 7070 7456 7717 7925 7934.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

BAILLEUL

AUX ECOLES. — Jeudi dernier avait lieu la distribution annuelle des vêtements et jouets aux élèves des écoles primaires laïques.

La vaste salle du Canon était bondée d'un monde composé de qui ? En majeure partie de mères de familles qui avaient manifesté publiquement, il y a cinq ou six mois, au départ des « bonnes sœurs » et qui, encore aujourd'hui, envoient leurs enfants aux écoles congréganistes.

Et elles n'étaient pas les dernières à applaudir les chants laïques, ces dames, qui, bien avant l'heure, avaient envahi avec leur progéniture les meilleures places qui auraient dû êtres occupées par les parents des élèves laïques et les donateurs des écoles.

L'année prochaine, la commission du Denier des écoles publiques devra, vis-à-vis de ces hypocrisies, opérer un triage nécessaire.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VALENCIENNES

APRES BOIRE. — Dans la soirée, vers sept heures et demie, trois amis, Alfred Ferraton, 28 ans, journalier, demeurant au Canton-Brûlé, Louis Dolphin, 26 ans, couvreur, demeurant rue Neuve, et Victor Dutranoy, 30 ans, charpentier, demeurant à Saint-Vaast-lez-Valenciennes, qui avaient absorbé de nombreuses consommations, passaient rue de Condé, au faubourg de Lille, lorsqu'ils se mirent à « parler politique ». Naturellement, ils ne se trouvèrent point d'accord, et non moins naturellement, ils ne tardèrent pas à se quereller. Des injures, ils en vinrent aux coups, et au bout de quelques minutes, Ferraton portait à la tête une blessure par où le sang coulait assez abondamment ; Dolphin avait la première phalange d'un doigt de la main droite arrachée ; quant à Dutranoy, il s